



Conseil économique et social

Distr. générale
7 janvier 1998
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Trente-sixième session

10-20 février 1998

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

Suivi du Sommet mondial pour le développement social :

**thème prioritaire : «Promotion de l'intégration sociale
et de la participation de l'ensemble de la population, y compris
les groupes et personnes désavantagés et vulnérables»**

Exposé présenté par la World Information Transfer, Inc., organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu l'exposé ci-après, qui est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1996.

* * *

«Le respect de la santé, de l'éducation et de la protection sociale» (un des thèmes retenus pour l'Atelier d'experts sur les moyens de renforcer la protection sociale et de réduire la précarité) est un principe qui doit être reconnu, étant donné la menace concrète que font toujours peser aujourd'hui les réacteurs RBMK du type de celui de Tchernobyl (réacteurs de grande puissance à tubes de force).

Les pays constitués après la dissolution de l'ex-Union soviétique doivent retenir l'attention car leur approvisionnement énergétique reste tributaire des réacteurs nucléaires de ce type. Le maintien en service de ces centrales nucléaires constitue un danger pour la santé de tous les habitants du village planétaire.

Près de 12 ans après la catastrophe de Tchernobyl, les

bulletins sanitaires périodiques font état de taux alarmants de cancers, de malformations à la naissance et de maladies dues à la diminution des défenses immunitaires. Tels sont les effets symptomatiques de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl dans les régions les plus touchées.

Les scientifiques et les techniciens s'accordent à penser qu'un autre Tchernobyl risque de se produire si l'on maintient en service des réacteurs dangereux mal entretenus. À l'heure actuelle, les six premiers réacteurs RBMK de première génération, dont la construction a précédé la parution de normes d'exploitation et qui sont situés à Tchernobyl, Koursk et Saint-Petersbourg, ne sont pas conformes aux normes de

* E/CN.5/1998/1.

sécurité et présentent donc le plus de risques. Au total, 15 centrales nucléaires de ce type sont toujours en service parce que les pays en transition ne disposent pas des ressources nécessaires pour les remplacer par des sources d'énergie plus sûres.

Il faudrait fournir à ces pays les moyens financiers qui leur font défaut afin de protéger non seulement la santé des populations voisines des réacteurs nucléaires, mais aussi de tous ceux qui risquent de se trouver sur la trajectoire du nuage radioactif, c'est-à-dire, en fait, tous les habitants de la planète. La santé de la population mondiale restera menacée quand bien même il ne resterait qu'une centrale du type RBMK en état de marche.

Lorsque les centrales du type de celle de Tchernobyl seront toutes remplacées, un risque majeur cessera de peser sur la santé des habitants du monde entier.
